

INFORMATION MOUVEMENT 2012

L'IA a transmis aux organisations syndicales siégeant en CAPD la liste des participants au mouvement 1^{ère} phase, à titre définitif, avec leurs vœux et leurs barèmes.

Nous sommes donc en mesure de vérifier les barèmes retenus par l'administration avec les renseignements transmis par les collègues dans leur fiche de suivi syndical.

Nous avons déjà pu ainsi transmettre, durant les congés scolaires, nos corrections au service du mouvement concernant les diverses erreurs de barème et nous avons informé les collègues.

RAPPEL : Dates importantes

Mercredi 9 mai : Groupe de travail sur les replis, le délégué du SNUDI-FO a défendu tous les dossiers en suspens et prévenu les collègues.

Mardi 15 mai : 1ers résultats « officieux » du mouvement à TD dans les boîtes IProf.

Mercredi 16 mai : Groupe de travail « mouvement » pour les corrections éventuelles

Mardi 22 mai : CAPD « Mouvement » → résultats officiels

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

Franck NEFF : 07.62.54.13.13 ou **Louis BERNABEU** : 06.13.71.37.25

APRÈS LES ELECTIONS... *Toujours les revendications !*

Dimanche 6 mai, un nouveau président de la République a été élu au suffrage universel.

Durant toute la période de la campagne électorale, la confédération FORCE OUVRIERE a agit en toute indépendance, en particulier à l'occasion du 1^{er} mai, en ne donnant aucune consigne de vote particulière, à la différence d'autres organisations syndicales. Il en ira de même pour les élections législatives.

Quels que soient les résultats des élections en effet, les institutions internationales exigeront du gouvernement davantage de rigueur et d'austérité, c'est-à-dire un tour de vis supplémentaire contre les salaires, les services publics, les statuts, la protection sociale et les retraites.

Force Ouvrière refuse toute instrumentalisation politique dans le débat électoral, reste sur le terrain des revendications et refuse toute austérité **de droite, de gauche, ou syndicale !**

Pour autant, notre fédération syndicale prendra toute sa place pour mettre en échec les traités européens que le président décide de les faire ratifier par référendum ou par un vote du parlement. Comme nous l'avons déjà dénoncé en effet, le MES (Mécanisme Européen de stabilité) et le TSCG (Traité sur la Stabilité, le Coopération et la Gouvernance) qui veut inscrire la « règle d'or » dans les constitutions, ce qui remettrait en cause le droit de revendiquer.

FO se sent libre face au nouveau pouvoir pour défendre les revendications.

Pour ce qui nous concerne, dans l'Education Nationale, nous exigeons d'ores et déjà :

- **des mesures d'urgence pour annuler les fermetures de postes et de classes décidées pour la rentrée 2012,**

- le retrait de la circulaire de rentrée du ministre Châtel aggravant l'autonomie des établissements et la mise en œuvre de toutes les contre-réformes,
- l'abrogation des textes sur l'évaluation des enseignants qui viennent tout juste d'être publiés, au lendemain des résultats de l'élection présidentielle !

[Dossier complet sur le site](#)

Et aussi, parmi les revendications auxquelles il faut répondre sans délai :

1/ Retrait du jour de carence sur les congés maladie.

Plus de 6000 signatures sont arrivées à notre fédération sur la pétition. Notre syndicat exigera d'être reçu dès la nomination du nouveau ministre de la fonction publique.

[Voir notre communiqué sur le site](#)

Signer massivement la [pétition](#) et la renvoyer rapidement (par mail : contact@snudifo13.org, par courrier : SNUDI-FO, 13 rue de l'Académie 13001 Marseille ou par fax : 04 91 33 55 62)

2/ Non aux pressions pour mettre en œuvre le LPC numérique

Le SNUDI-FO 13 appelle tous les personnels à ne pas mettre en œuvre l'application informatique LPC puisque le ministre lui-même écrit qu'il est facultatif.

Le SNUDI-FO 13 écrit au Directeur Académique au sujet de diverses pressions et de stages de circonscription auxquels tous les directeurs « sont priés d'assister », munis de leur clé OTP et des éléments nécessaires pour la saisie de divers résultats d'élèves dans le LPC Num.

Le ministre lui-même écrit pourtant le 7 mars, dans une note interne aux recteurs d'académie, « *l'utilisation de cette application est facultative pour la présente année scolaire...* ».

[Voir le communiqué](#)

[Voir le modèle de motion d'école](#)

Pour faire porter votre voix, il est nécessaire de renforcer le syndicat.

Sans syndiqués pas de syndicat !

Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à nous rejoindre.

[Bulletin de syndicalisation](#)